

Conditions générales de vente et de livraison

1. Domaine d'application

- 1.1 Les présentes conditions s'appliquent à tous les produits vendus et livrés aux clients en Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein. À la commande, le client accepte les présentes conditions générales de vente et de livraison.
- 1.2 L'expédition d'échantillons ou d'articles de présentation est exclue. Si vous souhaitez recevoir un échantillon, nous nous réservons le droit de vous facturer des frais de traitement de 50 CHF.
- 1.3 Nos produits sont distribués exclusivement aux dentistes et laboratoires dentaires.
- 1.4 Les clients achètent nos produits pour les besoins de leur propre activité commerciale.

2. Prix

- 2.1 Nos produits sont facturés conformément à nos tarifs en vigueur. Nous nous réservons le droit de modifier les prix.
- 2.2 Les prix sont exprimés en francs suisses (CHF) et s'entendent nets, départ Bâle (EXW Incoterms 2000).
- 2.3 Les prix sont communiqués hors taxes.
- 2.4 Les frais de port et d'emballage sont à la charge du client.

3. Paiement

- 3.1 Les factures sont payables dans les 30 jours suivant la date de facturation, montant net sans escompte. Toute portée en compte est exclue.

4. Livraison

- 4.1 Les articles standard figurant dans le catalogue des produits sont normalement disponibles en stock.

5. Droit de retour

- 5.1 À condition que les produits standard et leur emballage d'origine soient en parfait état, ils peuvent être renvoyés dans les trois mois suivant la date de facturation, sans déduction, en échange d'une note de crédit, en utilisant le bordereau de retour du portail en ligne. Pour ce faire, le portail propose un service de collecte à prix réduit avec Swiss Post. Veuillez noter que tous les retours doivent être traités via le compte d'utilisateur sur le site Web www.straumann.ch/fr/eshop.
- 5.2 Les dispositifs médicaux spécifiques au client, les fabrications spéciales et les produits pour lesquels l'interruption de la chaîne du froid doit rester limitée (exemple : botiss, Straumann® Emdogain et Straumann® PrefGel), sont exclus du droit de retour.

6. Réclamations

- 6.1 Les réclamations éventuelles doivent nous être communiquées par écrit et au plus tard dans les 8 jours à compter de la réception des produits.
- 6.2 En l'absence de réclamation, le produit acheté est considéré comme accepté.

7. Garantie et responsabilité

- 7.1 Nos produits sont garantis 1 an à compter de la date de facturation. Le non-respect des instructions d'entretien et de maintenance en vigueur, ainsi que des directives de traitement et des indications entraîne l'annulation de la garantie.
- 7.2 Nos produits ont en règle générale une référence et un numéro de lot permettant leur identification et leur traçabilité.
- 7.3 Straumann® Dental Implant System fait partie d'un concept et doit être utilisé uniquement avec les éléments et instruments d'origine correspondants et en suivant les instructions et recommandations de l'Institut Straumann AG, faute de quoi nous déclinons toute responsabilité.
- 7.4 L'emploi d'éléments étrangers au système fournis par des tiers altère la fonction du Straumann® Dental Implant System et exclut toute garantie, indemnité compensatrice ou responsabilité de notre part.
- 7.5 Les « informations » techniques concernant l'utilisation de nos produits sont données verbalement, par écrit, sur supports électroniques ou sous forme de démonstration. Elles sont fondées sur l'état actuel de la science et de la technique, tel qu'il est connu de nous au moment de la mise en circulation du produit. L'information est toujours de nature générale. L'utilisation et le traitement médical ne sont possibles que sur la base de toutes les données pertinentes pour une indication/un traitement défini. Seul le médecin peut prendre la responsabilité de décider, en fonction de ses connaissances, de l'utilisation ou non d'un produit. Les informations ne dispensent pas l'utilisateur ou le médecin de l'obligation de s'assurer personnellement que le produit convient à la destination, aux indications et aux procédés pour lesquels il est prévu. De même, elles ne le dispensent pas de l'obligation de s'informer régulièrement de l'état actuel du développement du Straumann® Dental Implant System et de son application. L'Institut Straumann AG propose des formations et met d'autre part des informations et des publications de spécialistes reconnus à disposition. De telles informations reflètent les avis et les connaissances de ces spécialistes sans engager la responsabilité de l'Institut Straumann AG.

7.6 La mise en œuvre et l'utilisation du produit se déroulent en dehors d'un contrôle direct de notre part et relèvent de la responsabilité de l'utilisateur / du médecin. L'Institut Straumann AG décline toute responsabilité pour les dommages consécutifs à leur utilisation.

7.7 Nous garantissons que nos produits sont conformes à l'état actuel de la science et de la technique et ne présentent pas de défauts de fabrication et de matériaux. Toute autre garantie est exclue. En cas de défaut éventuel, nous choisirons de remplacer ou de réparer le produit. Toute autre prétention, en particulier à dommages et intérêts ou à réparations pour dommages consécutifs, est exclue.

8. Documentation

- 8.1 Vous trouverez des brochures et instructions de travail détaillées sur le Système implantaire dentaire Straumann® dans la médiathèque en ligne, à l'adresse www.straumann.ch/fr.
- 8.2 À la parution d'un nouveau catalogue de produits, toutes les éditions antérieures perdent leur validité.

9. Lieu d'exécution, législation applicable, juridiction compétente

- 9.1 Le lieu d'exécution pour tous les engagements résultant de la vente et de la livraison de nos produits est Bâle, Suisse.
- 9.2 La situation de base ainsi que les présentes conditions relèvent du droit suisse.
- 9.3 La juridiction compétente exclusive pour tous les différends sont les tribunaux ordinaires de Bâle-Ville, Suisse.

Bâle, mai 2019

Institut Straumann AG
Straumann Suisse